
Projet d'accord de méthode QVCT* dans la Fonction Publique

Réunion de travail Direction Générale de l'Administration et de la
Fonction Publique / Organisations syndicales de la Fonction publique :

IRRECEVABLE !

Force est de constater que le Ministre Laurent Marcangeli, au demeurant comme ses prédécesseurs, continue de piétiner la démocratie sociale.

C'est sans discussion aucune qu'il aura donc porté un amendement au Sénat ayant pour objet de diminuer de 10 % la rémunération versée aux agent.es publics lorsqu'elles et ils sont en arrêt maladie ordinaire.

Puis, c'est sur une chaîne de radio qu'il a annoncé la poursuite du gel de la valeur d'indice en 2025 après une année blanche en 2024, le non-versement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat en 2025 alors qu'elle ne l'avait déjà pas été versée en 2024.

Dans le même temps, le Gouvernement prépare une purge budgétaire au titre des lois de finances, refuse toujours d'ouvrir un processus de négociation sur l'augmentation immédiate des traitements et des salaires des agent.es publics, la refonte des grilles indiciaires alors que la Fonction publique est de plus en plus frappée par la smicardisation, sur l'urgence de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Plutôt que d'abroger la loi portant contre-réforme des régimes de retraite, le Gouvernement veut mettre en cause le régime des retraites des fonctionnaires et plus largement des agent.es publics.

C'est irrecevable !

Alors que celles et ceux qui gouvernent ne cessent de dégrader les conditions de vie et de travail des agent.es publics, le ministre propose un accord de méthode dédié à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail dans la Fonction publique.

C'est irrecevable !

La CGT a réaffirmé l'urgence de rompre avec les politiques initiées. La CGT a insisté sur le fait qu'elle avait déposé un ensemble de propositions et de revendications sur la question du travail allant de la production d'un savoir sur celui-ci avec un droit à l'expertise à la reconstruction des finalités et du sens de ce dernier, sa nécessaire valorisation mais aussi la reconstruction de la démocratie au travail ce qui rend par ailleurs nécessaire l'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique.

La copie du ministre doit être retirée. Les agent.es publics se sont massivement mobilisé.es le 5 décembre par la grève et la manifestation. Le ministre doit répondre aux exigences des personnels. Pour la CGT, l'heure est à l'élévation du rapport de force et à la construction d'une nouvelle séquence de mobilisation(s).

La CGT a quitté la réunion.

Montreuil, le 31 janvier 2025